



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE

PROFESSEUR D'ARTS APPLIQUÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Académie de Bordeaux

Poste à pourvoir

DESRIPTIF DU POSTE : professeur contractuel d'arts appliqués en lycée professionnel.

PUBLIC VISÉ ET NATURE DES ENSEIGNEMENTS : filières industrielles ou tertiaires ; discipline d'enseignement général visant principalement à sensibiliser les élèves aux problématiques et enjeux du design dans leur domaine professionnel de formation. **Cet enseignement n'a pas vocation à former de futurs designers, ce dernier relevant explicitement de la voie technologique.**

LIEU D'EXERCICE : académie de Bordeaux.

DURÉE DU CONTRAT : selon les postes vacants.

QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : à temps partiel ou temps complet (*en moyenne jusqu'à 18 heures d'enseignement par semaine (temps complet) répartis en cours d'une heure hebdomadaire par classe avec ponctuellement suivi des stages en entreprise, réunions pédagogiques et conseils de classe*).

RÉMUNÉRATION : pourra être ajustée en fonction du diplôme détenu et du lieu géographique d'affectation.

Activités principales

- Porter et mettre en œuvre les valeurs de la République.
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux en prenant en compte la diversité des élèves.
- Transmettre des connaissances disciplinaires dans les différents domaines du design et des arts.
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves.
- Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes, des savoir-être et des savoir-faire.
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et l'équipe éducative.
- Contribuer au bon fonctionnement de l'établissement et au travail en équipe.

Compétences et connaissances spécifiques

- Maîtriser la langue française parlée et écrite dans le cadre de son enseignement.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires des différents grands domaines du design et des arts (volet patrimonial et contemporain) et leur didactique.
- Maîtriser divers outils de conception et de communication graphique et volumique, traditionnels et numériques.
- Connaître, même sommairement, les contenus des programmes d'arts appliqués en CAP et baccalauréat professionnel. Ces éléments seront abordés lors d'un entretien téléphonique avec le chargé de mission d'inspection avant tout recrutement préalable.
(Contenus des programmes : <https://eduscol.education.fr/cid143740/aaca-voie-pro.html>)
(Lycée professionnel : <https://eduscol.education.fr/pid39080/lycee-professionnel.html>)

Diplômes requis

PRIORITAIREMENT (DN made, DSAA, architecte DPLG ou DESA, BTS design, DMA) : parcours issus des domaines d'arts appliqués (design d'objet, de mode, d'espace, de communication, métiers d'art).

ÉVENTUELLEMENT (DNSEP, DNAP, DNAT, licence histoire de l'art) : parcours artistique si abordé autour de problématiques arts appliqués et si demande explicite motivée d'enseignement des arts appliqués en lycée professionnel. (*acronymes des diplômes mentionnés* : <https://designetmetiersdart.fr/organigramme>)

Pour candidater

Veuillez déposer votre CV et votre lettre de motivation sur le site ACLOE de l'académie de Bordeaux (<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/acloe/do/candidat>).

Une copie de vos diplômes, de votre pièce d'identité et, le cas échéant, de votre titre de séjour vous autorisant à travailler en France devront également être envoyés à la gestionnaire RH de la Direction des personnels enseignants du rectorat (contact : Mme Joëlle Le Ky Huong, ce.dpe@ac-bordeaux.fr).